

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 27 septembre 2011

La FPSL se retire de l'IP Lait

La baisse du prix indicatif est injustifiée et inacceptable

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Télécopie 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch



Le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL voudrait manifester son mécontentement devant la décision prise par l'IP Lait d'abaisser le prix indicatif. La situation du marché ne la justifie aucunement et elle est insoutenable au vu du niveau actuel des revenus des producteurs de lait. Elle engendre une perte supplémentaire de plus-value sans pour autant alléger vraiment le marché. Dans de telles circonstances, la FPSL s'est aujourd'hui prononcée à l'unanimité pour un retrait de l'IP Lait dans son état actuel. Elle garde néanmoins la conviction qu'une bonne coopération est nécessaire au sein de la branche et s'engagera pour la mise sur pied de structures nouvelles et efficaces.

Alors que les marchés européens et internationaux se portent bien, la situation du secteur laitier suisse est depuis quelque temps des plus tendue pour les familles paysannes. Sous la pression persistante des stocks de beurre, on demande aux producteurs de lait de faire des efforts supplémentaires et de verser des contributions spéciales censées stabiliser le marché. Les producteurs de lait d'Emmentaler sont contraints d'accepter des prix rétroactifs parfois inférieurs à 50 centimes, et ce sans aucune perspective d'amélioration de la situation.

L'Interprofession du lait (IP Lait) a certes décidé la mise en œuvre d'autres mesures de stabilisation du marché, qui seront entièrement financées par les producteurs, mais en même temps elle abaisse le prix indicatif de 4,0 centimes. Pour les producteurs de lait, cette dernière évolution n'est pas compréhensible :

- L'indice du prix indicatif déterminant n'a en effet baissé que de 1,3 centime depuis sa dernière fixation et a même augmenté de 0,8 centime par rapport à l'avant-dernier ajustement. Et ce alors que la segmentation déterminant le prix pour les producteurs de lait a été modifiée en permanence.
- Il est inconcevable que les producteurs de lait doivent financer le dégagement du marché sans que cela entraîne un effet stabilisant.
- Les buts statutaires de l'IP Lait, qui ont pour objectif de soutenir la création de valeur ajoutée dans la branche, restent de ce fait lettre morte.
- Le mécanisme proposé aujourd'hui n'offre pas de garanties suffisantes que les fonds permettront effectivement un dégagement satisfaisant du marché du beurre.
- Si, parallèlement, des partenaires commerciaux, en principe conscients de leurs responsabilités, importent du beurre, même en faibles quantités, le signal donné est mauvais.

Vu ces faits, que les producteurs de lait ressentent comme une réaction exagérée voire une provocation, le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a aujourd'hui à l'unanimité décidé les quatre points suivants :

- La FPSL se retire de l'IP Lait sous sa forme actuelle. Elle garde néanmoins la conviction qu'une bonne coopération est nécessaire au sein de la branche et est prête à négocier de nouvelles structures qui fonctionnent.
- En vertu des dispositions contractuelles, la FPSL remet son mandat d'encaissement du fonds d'allègement et s'engage en même temps aux côtés des transformateurs concernés pour la recherche de solutions de dégagement du marché nouvelles et efficaces.
- La FPSL demande à la Confédération l'octroi de la force obligatoire générale en faveur des mesures d'allègement du marché qui devront être décidées lors de son assemblée des délégués du 9 novembre 2011. La FPSL se réserve la possibilité de recourir à d'autres modes de valorisation pour les quantités excédentaires sur le marché.

- La FPSL se réserve la possibilité de prendre les mesures nécessaires lorsque la baisse de prix décidée par l'IP Lait entrera concrètement en application.

Peter Gfeller, vice-président de l'IP Lait, a communiqué aujourd'hui son retrait immédiat du comité de l'Interprofession du lait.

Renseignements :

Peter Gfeller
Président de la FPSL

peter.gfeller@swissmilk.ch
079 335 09 73

Albert Rösti
Directeur de la FPSL

albert.roesti@swissmilk.ch
031 359 52 11 079 255 88 56

3906 signes (espaces compris)

www.swissmilk.ch

